

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES FONDATEURS

PARCE QUE je suis convaincu que l'innovation est au cœur du développement économique et social,

PARCE QUE je veux soutenir la recherche et les équipes d'excellence qui contribuent, par leur travail et leur intelligence, au rayonnement de la Bretagne et de l'Ouest Atlantique,

PARCE QUE je suis convaincu que territorialiser ainsi les savoirs et les expertises en conjuguant ancrage et désenclavement des projets est un facteur essentiel de progression et de transmission,

PARCE QUE je veux m'engager concrètement dans un développement pérenne de la Bretagne et de l'Ouest Atlantique, en France et à l'international,

PARCE QUE je sais combien les équipes de recherche ont besoin de moyens performants pour développer leurs programmes et leurs applications,

PARCE QUE je veux favoriser les liens de coopération entre les entreprises et leur environnement régional,

PARCE QUE je crois à l'action collective des entrepreneurs, à la motivation des équipes par le sens, la confiance et la responsabilité,

.....

JE M'ENGAGE, en devenant membre fondateur de Bretagne Atlantique Ambition, à apporter aux fonds un don d'au moins cinquante mille euros par an pendant 5 ans.

JE M'ENGAGE à participer aux actions statutaires nécessaires à son bon fonctionnement.

JE M'ENGAGE à apporter aux porteurs de projets de recherche financés par le fonds mon parrainage et mon expertise afin de favoriser leur réussite en France et à l'international.

JE M'ENGAGE à mettre mon image et mes réseaux au service des actions de communication destinées à faire connaître le fonds, à promouvoir sa mission et à valoriser les projets soutenus.



Bretagne Atlantique Ambition

Siège : 2 rue de la Mabilais - CS 24227 - 35042 Rennes Cedex
www.bretagne-atlantique-ambition.fr



Bretagne Atlantique **Ambition**

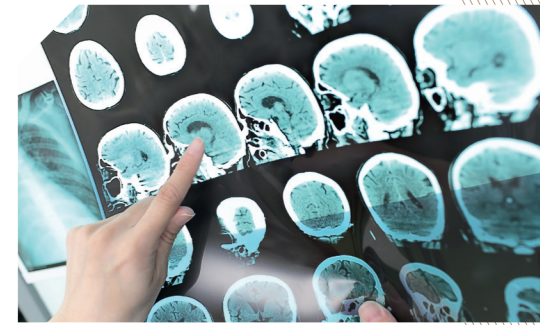
Donnons
la priorité
à l'humain



Bretagne Atlantique Ambition

FONDS DE DOTATION POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION DANS L'OUEST

Investir et s'investir



LA VOCATION DE BRETAGNE ATLANTIQUE AMBITION

Financé par des chefs d'entreprises, le fonds Bretagne Atlantique Ambition encourage le mécénat au service de la recherche et de l'innovation dans l'Ouest. Il est destiné à soutenir des projets, tout particulièrement dans le domaine médical.

1 /// Des hommes et des entreprises s'engagent

La recherche fertilisant l'innovation qui elle-même nourrit la compétitivité, les donateurs s'engagent en faveur de la croissance future du territoire et de l'emploi.

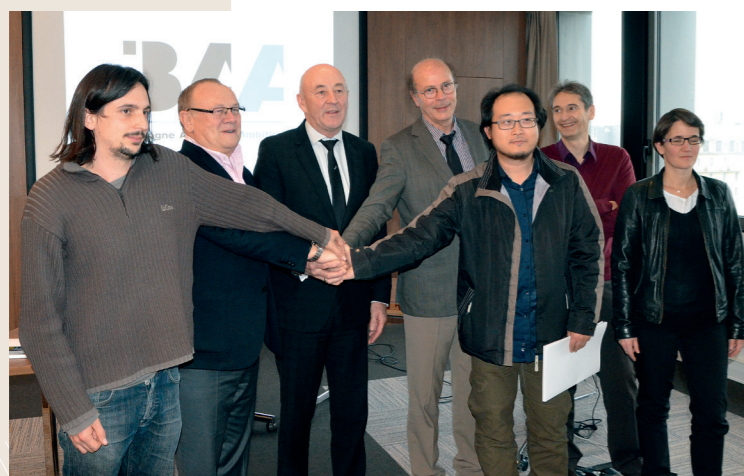
En s'engageant à soutenir et à développer dans notre région la recherche et les équipes d'excellence, nous assurerons notre avenir économique.

2 /// La priorité c'est l'humain

La vocation de Bretagne Atlantique Ambition est de faire avancer la recherche sur des causes essentielles qui nous touchent tous. Les dons sont affectés uniquement au financement de la richesse humaine et particulièrement au recrutement de jeunes chercheurs spécialisés dans la recherche médicale.

3 /// Le rayonnement du grand ouest à l'international

Bretagne Atlantique Ambition soutient des hommes et des équipes dont les travaux de recherche sont considérés par leurs pairs comme étant à la pointe de la recherche clinique mondiale et qui font l'objet de publications scientifiques dans les meilleures revues médicales internationales. Grâce à eux la Bretagne et le grand Ouest rayonnent dans le monde.



L'Institut des Neurosciences Cliniques de Rennes (INCR) est le premier organisme à bénéficier du soutien de Bretagne Atlantique Ambition pour financer plusieurs jeunes chercheurs pendant 5 ans. L'INCR a pour vocation de mieux comprendre et d'améliorer la prévention et le traitement des maladies du cerveau.

UN ENGAGEMENT PARTAGÉ

“

Rejoindre Bretagne Atlantique Ambition, c'est garder, promouvoir et développer l'excellence médicale de nos territoires. Devenir mécène est un acte fort d'engagement et une vraie fierté pour nos entreprises, nos salariés et nos familles.

Roland Beaumanoir
Président Directeur Général
Groupe Beaumanoir

Financer les projets bien identifiés, faire avancer la recherche sur des causes qui nous touchent tous, travailler sur le territoire breton pour des centres d'excellence au rayonnement international et donner de façon désintéressée... autant de nobles causes que Samsic s'est empressée d'embrasser.

Christian Roulleau
Président Directeur Général
Groupe Samsic

”



RASSEMBLONS NOS FORCES

/// 3 BONNES RAISONS DE REJOINDRE LE FONDS BRETAGNE ATLANTIQUE AMBITION

Vous soutenez des projets de recherche rigoureusement sélectionnés : un Comité Scientifique composé de dirigeants d'entreprises évalue chaque projet sur sa solidité, sa pérennité, son niveau d'excellence scientifique, son caractère innovant, son apport pour l'emploi et pour le territoire, son impact économique et son rayonnement en France et à l'international.

Bretagne Atlantique Ambition est aussi conçu pour permettre un fléchage de vos dons vers un projet que vous souhaiteriez soutenir.

Vous pouvez communiquer, auprès de vos salariés, de vos clients et de vos partenaires sur votre engagement, valoriser et promouvoir les projets que vous soutenez et, à travers eux, valoriser et promouvoir votre entreprise dans son territoire.

VOUS VOUS ENGAGEZ, NOUS AUSSI.

/// Les engagements du fonds Bretagne Atlantique Ambition

- Examiner tous les projets qui lui sont présentés, les soumettre au Comité Scientifique et les sélectionner sur des critères d'évaluation précis et transparents ;
- Respecter vos choix concernant le fléchage de vos dons ;
- Assurer une traçabilité de vos engagements pour vous donner accès aux déductions fiscales proportionnées aux dons (66% pour les personnes physiques et 60% pour les personnes morales dans la limite de 0,5% du CA, incluant les dividendes et les produits financiers pour les holdings) ;
- Organiser trois rendez-vous annuels pour sélectionner les projets présentés, suivre les projets retenus et valoriser les recherches en cours, leur avancement et leurs perspectives concrètes ;
- Présenter chaque année un bilan de gestion agréé par un Commissaire aux comptes.

/// Vos engagements

- En premier lieu, vous adhérez à la charte de Bretagne Atlantique Ambition (voir au verso).
- Pour que le projet global ait un sens, l'engagement de chaque donateur doit être pérenne. Votre engagement est de cinq années, sauf circonstances prévues dans les statuts.
- Bretagne Atlantique Ambition offre deux niveaux d'engagement, vous devenez :
 - **Membre fondateur** à hauteur de 50 000€ / an
 - **Mécène** avec une participation libre mais durable.
- En outre, vous vous engagez à parrainer les porteurs de projet de recherche, à les faire bénéficier de votre notoriété et de vos réseaux.

